

**Démarche de prospective pour la vitalité sociale du territoire
Vallée de l'Hérault
Atelier 4 du mercredi 17 avril 2019**

I. Retour sur le déroulement de l'atelier

Atelier organisé à la salle des fêtes de Saint-André de Sangonis
40 participants (hors organisateurs)

Déroulement :

- Exposition-restitution des résultats de l'expérimentation et présentation d'une synthèse faisant ressortir les points communs aux 3 territoires ayant conduit l'expérimentation et les points spécifiques au territoire Vallée de l'Hérault
- Constitution de tablées qui ont abordé successivement 3 questions relatives aux suites à donner à la démarche et à l'implication des acteurs (Les tablées ont changé de composition après chaque question)

I. Synthèse des principales propositions par question

Question 1

De mon point de vue d'habitant, comment m'impliquer davantage dans l'animation et la transformation du territoire ?

Ce qui dépend de moi :

- Oser frapper aux portes
- Sortir de sa zone de confort, aller à la découverte
- Aller à la rencontre : se dire "bonjour" quand on se croise, échanger avec ses voisins et avec les connaissances que l'on croise dans la rue, être relais d'information auprès de ses proches
- S'impliquer par sa présence aux manifestations locales et si possible participer à leur organisation
- Aménager mon temps de travail pour davantage m'impliquer
- S'informer sur l'activité des associations et adhérer à celles qui me concernent
- Chercher à m'informer
- Être présente.e aux réunions du conseil municipal de ma commune ou aux réunions du conseil communautaire
- Participer aux réunions publiques proposées par les communes et la communauté de communes
- Organiser et participer aux fêtes des voisins

- Lorsqu'on est membre d'une association, encourager les rencontres inter associatives, faire se rencontrer les associations d'un même village
- S'impliquer pour redonner de l'élan à des structures ou des événements en difficulté
- Réinvestir les ronds-points..

Ce qui dépend du contexte :

- Souhait d'être informé de manière plus ciblée sur les manifestations et les activités (trop d'information tue l'information !)

Question 2

De mon point de vue, comment les élu(e)s du territoire, les bénévoles associatifs, les professionnels des services publics peuvent-ils écouter, encourager, accompagner les souhaits d'implication des habitants ?

Des attitudes à privilégier :

- Les élu(e)s vont davantage à la rencontre des habitants dans la rue, sur les marchés, à la sortie des écoles...
- Les élus organisent des réunions publiques pour informer les habitants et recueillir leurs idées sur les projets majeurs
- Les associations existantes sont mises en valeur
- Renforcer et optimiser les moyens de communication
- Mieux accompagner les porteurs d'initiatives (éviter les complications administratives, simplifier les dispositifs d'appui matériels et humains), sécuriser et valoriser leurs parcours, veiller à ne pas leur confisquer leurs idées
- Renforcer la communication des collectivités sur les nouvelles initiatives
- Rôle de lieu ressource et de facilitateur des collectivités (communes et communauté) pour encourager les initiatives. Disponibilité des compétences des élus et des techniciens territoriaux, mise à disposition de moyens matériels, et si besoin, en dernier ressort de moyens financiers
- Accueillir des jeunes en service civique pour renforcer le lien entre les habitants
- Valoriser les compétences des habitants et faciliter leur expression :
 - Favoriser l'implication et la fonction de relais des techniciens des collectivités et des services publics dans le développement de la vitalité sociale
 - Développer le principe d'échanges paritaires associant élus, techniciens territoriaux et habitants sur les projets
- Les acteurs associatifs vont à la rencontre des habitants

Des propositions concrètes à mettre en place :

Favoriser l'implication citoyenne dans la vie locale :

- Tours de villages, tours de quartier réunissant habitants et élus : découverte du patrimoine public, point sur les manques et les défauts qui pourraient être arrangés, inventaire des bonnes idées qui pourraient être mises en œuvre, encouragement aux prises d'initiatives collectives

- Organiser des formations à la prise de parole et à l'animation de réunions
- Renforcer l'éducation civique permettant d'avoir une meilleure connaissance du "qui fait quoi ?" sur le territoire communautaire et encourageant l'initiative individuelle et collective
- Mettre en place des conseils municipaux des jeunes
- Développer les commissions extramunicipales ouvertes aux habitants
- Prévoir la possibilité d'adresser des questions écrites et de consacrer des temps de paroles publics à l'issue des réunions des conseils municipaux en se dotant d'une charte de bonne conduite démocratique
- Développer les referendums d'initiative locale sur les projets majeurs en s'appuyant sur une charte fixant les règles

Favoriser les rencontres d'habitants et les initiatives des habitants :

- Organiser l'accompagnement bénévole des enfants vers l'école via des "pédibus"
- De petits aménagements urbains qui permettraient aux familles d'échanger à l'entrée ou à la sortie des écoles (cf. roulotte de Brignac)
- Mettre en place des "cafés palabres" nomades (dans des lieux en dur, autour d'une carriole munie d'un drapeau repère...)
- Diminuer les tarifs d'accès aux événements locaux pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'y participer
- Créer des groupes et des lieux ressources rassemblant des compétences autour d'un thème partagé et disponibles auprès de l'ensemble des acteurs locaux
- Des "auberges espagnoles" de quartier ou de village : des lieux d'échanges pour faire circuler les idées et échafauder des projets, communiquer
- Constitution d'une banque ou une pépinière d'idées et de propositions à prolonger par un "marché" des connaissances et des savoir-faire organisés à intervalles réguliers
- Conditionner les subventions aux associations à une participation à une bourse d'échanges et de services au niveau communal ou intercommunal

Question 3

De mon point de vue, comment les élus(e), les habitants, les professionnel(les) du territoire peuvent-ils s'organiser pour faire vivre le scénario de la vitalité sociale ?

Informer et partager :

- Partager entre tous les participants le listing (mail, téléphone, adresse) des personnes ayant apporté leur contribution aux ateliers de la vitalité sociale
- Ne pas se contenter du seul support Internet pour informer, nécessité de transmettre en "live" auprès de la population
- Chaque participant devrait veiller, dans sa commune ou dans son réseau, à être le porte-parole de la démarche engagée
- Publier un numéro spécial ("hors série") du bulletin de la communauté de communes dédié à la vitalité sociale et à la démarche engagée
- Aller vers chacune des communes pour informer de la démarche et débattre des priorités et des opportunités locales

Structurer et animer la poursuite de la démarche :

- Faire un état des lieux permettant de faire le lien entre les propositions exprimées et ce qui existe déjà
- Désigner des référents bénévoles et impliqués sur les principaux thèmes et principales actions évoqués dans la démarche de vitalité sociale, veiller à ce que la communauté de communes désigne un interlocuteur (élu ou technicien) spécifique pour chaque thème ou action
- Constituer un comité de pilotage opérationnel (élus, techniciens, représentants associatifs, habitants) pour faire vivre la démarche, veiller au principe de concertation et de co-construction (appui éventuel sur un facilitateur ou un médiateur externe)
- Faire aller de pair le rôle de portage politique de la communauté de communes et l'engagement des acteurs du territoire
- Mettre en place un conseil local de développement
- Mettre en place un conseil de suivi citoyen pour évaluer les résultats